

LA Semaine Religieuse DE MONTREAL

Sommaire

I Solennités de titulaires. — II Correspondance romaine. — III Apostolat de la Prière. — IV Université Laval à Montréal. — V Ordination. — VI A travers nos échanges. — VII Retraite sacerdotale mensuelle. — VIII Correspondance des Etats-Unis. — IX Aux prières. — X Ordo des fidèles.

SOLENNITES DE TITULAIRES

Dimanche, le 20 novembre

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Solennité *anticipée* des titulaires de la Présentation (Dorval), de Saint-Colomban, de Saint-Clément (Viauville), de Saint-Jean-de-la-Croix et de Saint-Léonard.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Fête du titulaire de Saint-Félix-de-Valois (Chêneville); solennité de celui de Saint-Hughes (Sarsfiel I), et, par *anticipation*, de Saint-Albert, de Saint-Colomban (Quinville), de Sainte-Cécile (Masham), de Sainte-Félicité (Clarence Creek) et de Sainte-Catherine (Metcalfe).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Solennité *anticipée* des titulaires de la Présentation et de Sainte-Cécile (Milton).

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES. — Solennité *anticipée* du titulaire de Sainte-Flore.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Fête du titulaire de Saint-Émond (Coaticook), solennité de celui de Saint-Maclou (Auckland), et, par *anticipation*, de Sainte-Cécile (Whitton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Fête du titulaire de Saint-Félix-de-Valois (K'ngsey); solennité des titulaires de Sainte-Gertrude, de Sainte-Elisabeth (Warwick), et, par *anticipation*, de Saint-Léonard.

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Solennité *anticipée* des titulaires de Sainte-Cécile (cathédrale) et de Saint-Clément (Beauharnois).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Fête des titulaires de Saint-Félix-de-Valois et de Saint-Émond; solennité de celui de Sainte-Elisabeth. J. S.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 19 octobre 1904.

QN disait jadis : prenez bien garde à l'ambassadeur de France ; si celui-ci s'en va, les autres ambassadeurs imiteront sa retraite, et le pouvoir pontifical se trouvera sans représentation diplomatique — c'est-à-dire n'ayant plus son domaine temporel en Italie, et dépourvu de tout privilège souverain à l'étranger. Cette crainte, que l'on croyait alors justifiée, donne la raison de bien des actes dont les catholiques de France souffrent durement aujourd'hui. Aussi quand on a vu Pie X laisser partir l'ambassadeur de France, on s'est dit que cette retraite serait suivie de bien d'autres, et que le pape allait être réduit à l'isolement au milieu de puissances qui ne voudraient plus le reconnaître comme souverain.

— La réalité est autre chose, et nous prouve que lorsqu'on se confie en Dieu comme le pape que Jésus-Christ a donné à son Eglise, celui-ci ne laisse pas sans secours son serviteur. « J'ai toujours remarqué, disait à ce propos Pie X, dans une audience particulière, que lorsqu'on se confie en Dieu seul, Dieu se doit à lui-même de nous aider, et il le fait en Dieu. Quand au contraire on veut en quelque sorte doubler son action par les moyens humains, il nous laisse à ces moyens humains. » L'ambassadeur de France est parti ; et déjà on est en pourparlers pour ériger à Rome une ambassade turque et envoyer un nonce à Constantinople. Il y avait longtemps que cette question était dans l'air. Léon XIII, qui tenait tant à avoir autour de sa personne un cortège nombreux d'ambassadeurs rehaussant le pouvoir pontifical et fortifiant pour l'utilité de l'Eglise son action dans le monde, aurait bien voulu suivre les pourparlers ouverts à ce sujet. Mais il avait peur de la République française ; et celle-ci, qui connaissait l'influence diplomatique dont elle disposait, mettait toujours l'aut *vel* aut. Pas d'ambassadeur ture, sinon je romps le

concordat. Léon XIII a peuré par cette éventualité qu'on lui faisait craindre imminente, et ne voulant pas précipiter volontairement l'Eglise de France dans les inconnus multiples et les souffrances que devait amener cette mesure, avait toujours refusé d'accueillir ces ouvertures. Maintenant il n'en est plus ainsi : les négociations ont été reprises ; et les décorations qu'a récemment envoyées le sultan au cardinal Merry del Val et au cardinal Gotti, prouvent qu'elles sont à bon port. Nous allons donc voir un ambassadeur du Croissant auprès de la Croix du Christ, et un représentant du Saint-Siège directement accrédité auprès du chef des Croyants. Si l'on considère cela au point de vue humain, on pourra trouver le spectacle peu banal ; et le futur nonce à Constantinople pourrait redire la réponse de l'ambassadeur de Siam à Louis XIV lui demandant ce qui l'émerveillait le plus à Versailles : « c'est de m'y voir ». Mais au point de vue chrétien, c'est bien différent. Le représentant du Saint-Siège est, d'après la lettre célèbre de Pie VI sur les nonciatures, comme une extension du pouvoir pontifical et par conséquent ne peut qu'avoir une action très réelle. Partout où se dresse un autel, la présence physique de Notre-Seigneur Jésus-Christ a une vertu secrète qui ramène les intelligences à la foi, les cœurs à l'amour de Dieu. De même, partout où est un représentant autorisé du Souverain-Pontife, il découle de sa présence une action spéciale de l'Eglise qui a pour but la conversion des âmes et leur salut éternel.

— Mais il n'y a pas que le grand turc qui soit désireux de nouer des relations officielles avec le Saint-Siège. L'Allemagne elle aussi cherche à entrer dans le mouvement ; et en ce moment des négociations très sérieuses sont commencées pour élever la légation prussienne au rang d'ambassade et faire nommer par le pape un nonce à Berlin. Jadis les nonces de Cologne étaient chargés des intérêts spirituels des fidèles de Prusse ; puis cette nonciature fut supprimée et le nonce de Bavière, puissance catholique, reçut la mission de s'occuper de l'Allemagne. Sous Mgr Galimberti, nonce à Vienne, la question d'une nonciature à Berlin fut fortement agitée ; mais la

France mit son veto. Et comme, après Dieu, ce que Léon XIII redoutait le plus au monde, c'était la France, il ne donna point suite à ces plans. Les raisons qui avaient motivé, et à juste titre, le refus de Léon XIII, n'existent plus aujourd'hui. Le Souverain-Pontife a pu reprendre sa liberté entière. La France ne peut plus peser sur ses décisions pour sauvegarder ce qu'elle disait être ses intérêts, et le pape poursuit en ce moment ces négociations uniquement mû par le bien de l'Eglise.

— L'énumération de ce qui est actuellement en cours de réalisation s'arrête là, mais on peut aller plus loin. On sait que le rêve de Léon XIII était d'avoir un nonce en Chine et un délégué du Fils du Ciel comme ambassadeur au Vatican. La Congrégation des Affaires extraordinaires délibéra longuement sur ce sujet et conclut pour l'affirmative, y voyant le bien évident de l'Eglise. Mais M. de Freycinet, alors (1884) président du Conseil en France, veillait. Il fit savoir à Léon XIII que l'établissement d'une nonciature ou délégation apostolique en Chine était contraire au protectorat français ; et que si Léon XIII croyait devoir y donner suite, il demanderait la dénonciation du Concordat. Il n'y avait aucune parité entre les deux mesures ; l'une n'avait point l'autre pour conséquence directe et logique, mais il y a longtemps que l'on sait que la logique n'a pas défendu l'agneau des dents du loup. Le projet de la nonciature de Chine dormit dans les cartons avec tous les mémoires, tous les travaux auxquels il avait donné lieu. Maintenant la question commence à revenir sur le tapis. Les journaux même français considèrent comme probable ces relations directes ; et d'ailleurs du moment que M. Combes a lâché si dédaigneusement le protectorat, qui était non seulement une des gloires de la France, mais un de ses puissants moyens d'action à l'étranger, il serait difficile d'être plus combiste que lui et de s'efforcer de protéger ce qu'il abandonne avec tant de désinvolture.

— Et ce n'est pas assez. La Suisse est toujours maintenue dans la

M.
rég
vo
par
d'h
I

du

Gerarchia Cattolica comme devant être pourvue d'une nonciature. L'ancienne nonciature de Lucerne fut brusquement interrompue en 1873 ; mais depuis de nombreuses années déjà elle n'était gérée que par un simple chargé d'affaires. Or il y a en ce moment un échange de vues très sérieux, entre la Confédération helvétique et un évêque suisse, pour essayer d'arriver à un rétablissement des relations normales diplomatiques entre ces deux puissances. Je ne sais si elles aboutiront, mais le fait seul qu'elles soient reprises est un indice qui n'était pas à négliger.

— Un vieux proverbe latin disait « *Uno avulso non deficit alter* ». Ici ce ne serait pas seulement une nonciature qui viendrait remplacer celle qui momentanément fait défaut, ce seraient plusieurs. Et elles resteront quand la France viendra reprendre son poste d'honneur aux pieds du Saint-Siège, se rappelant enfin que son rôle dans l'histoire est d'être « le bon sergent du Christ ».

DON ALESSANDRO.

Apostolat de la Prière

Intention générale pour le mois de novembre 1904

Approuvée et bénie par Pie X

Le salut des mourants

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel. Je vous les offre, en particulier, pour le salut de tous ceux qui doivent mourir aujourd'hui.

Résolution apostolique : Se faire inscrire dans l'archiconfrérie du Cœur Agonisant de Jésus.

UNIVERSITE LAVAL A MONTREAL

FAULTE DES ARTS

1904-1905

I

COURS DE LITTERATURE FRANCAISE

Ie

Conférences publiques

LES conférences publiques de littérature française s'ouvriront le mercredi 9 novembre, à 8.15 heures du soir, dans la salle des promotions de l'Université.

Le sujet traité cette année sera le *Roman français au dix neuvième siècle*.

Voici, à grands traits, comment se composera le programme :

Origines du genre ; son développement au XVIIe et au XVIIIe siècles. — L'époque romantique : sentiment de la nature ; le héros romantique et le mal du siècle ; roman historique et roman d'aventures. — L'œuvre de George Sand. — Honoré de Balzac. — Le réalisme parnassien : Gustave Flaubert, Mérimée et Gautier. — Le roman romanesque : Octave Feuillet et ses continuateurs. — Le roman expérimental : Emile Zola. — L'école impressionniste : Alphonse Daudet ; Edouard et Jules de Goncourt ; Pierre Loti. — Le naturalisme sans doctrines : Guy de Maupassant. — Le roman psychologique : de Stendhal à Edouard Rod. — La tendance sociale du roman naturaliste : René Bazin et Paul Bourget.

Ces conférences, au nombre total de onze, auront lieu comme d'habitude à 8.15 heures du soir, chaque deuxième mercredi — c'est-à-dire : le 9 et le 23 novembre, le 7 et le 21 décembre, le 18

janvier, le 1er et le 15 février, le 1er, le 15 et le 29 mars, le 12 avril.

Elles sont ouvertes au public et gratuites ; on peut toutefois, si on le désire, retenir un siège pour la saison, au prix de \$3.00. Les billets de sièges réservés se prennent au secrétariat de l'Université.

20

Cours didactiques

La saison des cours didactiques de littérature française embrasse une période de cinq mois — de la mi-novembre à la mi-avril — en tenant compte des vacances de Noël et de Pâques.

Ces cours se donnent tous les lundis et tous les vendredis, à 8.15 heures du soir, dans la salle des conférences du premier étage.

Ils commenceront cette année le lundi 14 novembre.

Dans les séances du lundi, un enseignement élémentaire et suivi de l'histoire de la littérature française alternera avec la correction des devoirs écrits.

Les séances du vendredi qui reprendront le 18 novembre, seront consacrées à l'explication des auteurs, suivant la méthode adoptée l'année dernière.

Ces cours sont ouverts à trois catégories d'auditeurs : les élèves proprement dits, messieurs et dames, spécialement inscrits ; les membres du personnel universitaire ou d'autres maisons d'éducation, admis gratuitement sur présentation de leur carte d'inscription aux autres cours, ou d'une carte spéciale obtenue au secrétariat ; toute autre personne, moyennant un droit d'entrée de 25 centims par leçon ou de \$3.00 pour la saison.

Pour être considéré comme élève des cours didactiques, il faut s'inscrire préalablement au secrétariat de l'Université, assister aux leçons avec assiduité et présenter les travaux indiqués par le professeur.

Comme les deux années dernières, les conférences et les cours de littérature française seront donnés par M. Augustin Leger, agrégé des lettres de l'Université de Paris.

II

AUTRES COURS PUBLICS

La Faculté des Arts ajoutera cette année à son enseignement régulièrement organisé un cours de Droit public de l'Eglise et une série de conférences sur l'Art et l'Histoire de l'Art.

Les cours de Droit public de l'Eglise auront lieu le mercredi, alternant avec les conférences sur la Littérature Française.

Le mardi de chaque semaine est réservé aux conférences sur l'Art et l'Histoire de l'Art.

Nous donnerons ces jours-ci le programme détaillé de ces deux nouveaux cours.

ORDINATION

Dimanche, le 30 octobre, dans la cathédrale de Montréal, par Sa Grandeur Mgr Emard, évêque de Valleyfield, ont été ordonnés :

Tensurés

Pour la Congrégation des Pères de Sainte-Croix : M. T. Lennox.

Minorés

Pour le diocèse d'Ottawa : M. W.-F. Cousineau.

Sous-diacres

Pour le diocèse de Grand Rapids : M. F.-J. Williams.

Diacres

- Pour le diocèse d'Alton : MM. A.-G. Kunsch, J. Cronin ;*
- Pour le diocèse de Boston : M. D.-F. Sullivan ;*
- Pour le diocèse de Détroit : M. T. Morin ;*
- Pour le diocèse de Hamilton : M. A.-C. Montag ;*
- Pour le diocèse de Kingston : M. J.-J. O'Reilly ;*
- Pour le diocèse de London : MM. J.-F. Barry, A.-J. Stroeder ;*
- Pour le diocèse de Manchester : M. J.-E. White ;*
- Pour le diocèse de Portland : MM. C.-J. Cassidy, J.-D. Quinn ;*
- Pour le diocèse de Providence : M. F.-A. Fournier ;*
- Pour le diocèse de Springfield : MM. J.-J. Brodrick ; E.-A. Crowley, P.-J. Madden, J.-F. Sullivan ;*
- Pour le diocèse de Toronto : MM. P.-J. Brunelle, E. McCabe ;*
- Pour le diocèse de Trenton : M. J.-A. Sullivan.*

A TRAVERS NOS ECHANGES

LE chapitre général des Cisterciens, réuni le 8 octobre dernier au monastère de Cîteaux, sous la présidence du T. R. P. Dom Eugène, abbé de Melleray, vicaire général de l'ordre, a élu, ce même jour, Monseigneur Augustin Marre, abbé d'Igny, à la dignité d'abbé général des Cisterciens réformés de la stricte observance (Trappistes), en remplacement du défunt Dom Sébastien Wyart. L'élection fut confirmée immédiatement, au nom du Souverain-Pontife, par le président du chapitre, en vertu de la délégation spéciale qu'il avait reçue à cet effet.

Mgr Marre a cinquante et un ans. Il fut simple novice à Igny, avec les premiers religieux envoyés pour restaurer le vieux monastère. En 1881, alors qu'il était sous-prieur du monastère, la population d'Arcis-le-Ponsart, voulant donner aux Trappistes un témoignage de sa sympathie et de son affection, lui confia le mandat de conseiller municipal. Le 28 juillet de la même année, ses frères en religion l'élevaient pour chef de la communauté d'Igny. Il y est resté vingt-quatre ans. Fidèle à la maxime bénédictine devenue la devise de son blason : *prodesse magis quam præesse* (servir plutôt que commander), il se fit le serviteur de tous.

L'hospitalité cistercienne est légendaire. L'abbé d'Igny savait, plus que quiconque, lui donner des charmes qu'on n'oublie plus quand on les a goûtés. Huysmans les a racontés en des pages émouvantes.

Sur les hautes instances du cardinal Langérier, la dignité épiscopale fut conférée à l'abbé d'Igny ; le 11 août 1900, il était institué évêque titulaire de Constance. C'est lui qui, lors d'une récente maladie de Son Em. le cardi-

nal Langérier, donna l'extrême-onction au vénéré malade.

— Nos lecteurs aimeront à connaître la composition du tribunal devant lequel s'instruit la cause des martyrs canadiens, à Québec.

Les juges seront : Mgr Gagnon ; le R. P. Girard, supérieur de la communauté de Sainte-Croix, à Québec ; le R. P. Forbes, supérieur des Pères-Blancs, à Québec. Le promoteur fiscal : Mgr Têtu ; les notaires actnaires : MM. les abbés P.-B. Garneau et Beaulieu ; les curseurs : MM. les abbés Lapointe et Michaud, du Séminaire ; vice-postulateur de la cause : le R. P. Désy, S. J.

Les témoins assignés sont les suivants.

De Québec, M. l'abbé Lindsay, de l'archevêché ; M. l'abbé Amédée Gosselin, professeur d'histoire au Séminaire ; N. l'abbé Scott, curé de Sainte-Foye : la Révérende Mère Saint-André, archiviste de l'Hôtel-Dieu ; la Révérende Mère Saint-Marc, des Ursulines ; M. l'abbé Auguste Gosselin, auteur de la vie de Mgr de Laval ; le R. P. Ange-Marie, gardien du convent des Franciscains ; le R. P. Lauzon, oblat de Saint-Sauveur ; l'Honorable Thomas Chapais, C. L. ; M. N.-E. Dionne, bibliothécaire à la Législature de Québec ; M. J.-E. Roy.

De Montréal : M. l'abbé Lecoq, supérieur de Saint-Sulpice ; les RR. PP. Jones et Melançon, S. J.

Du diocèse d'Albany : M. l'abbé Lowry, curé à Troy.

De Toronto : M. l'abbé Laboureau, curé De Penetanguishene.

De New York : les RR. PP. Campbell et Wynn, S. J.

Un procès rogatorial aura, en outre, lieu à Paris pour recevoir le témoignage des RR. PP. Jos. Brucker et Rouvier, S. J.

Nous espérons que tous prieront avec ferveur pour l'heureuse issue de ce procès.

— Les RR. PP. Rédemptoristes, de Saint-Anne-de-Beaupré, donnent d'intéressantes statistiques sur le mouvement des pèlerinages au fameux sanctuaire canadien.

Nous avons enregistré, disent-ils, cent vingt-quatre pèlerinages. Avec douze ou quinze qui restent à venir, nous atteindrons le chiffre de l'année dernière, c'est-à-dire cent trente-neuf pèlerinages organisés. Il nous faudra néanmoins constater une dépression sur le chiffre des pèlerins. Les accidents arrivés durant l'été : naufrages, collisions de chemin de fer, ont jeté un sentiment de crainte dans le cœur du peuple. Les plus timides osaient à peine se mettre en voyage.

En revanche, la saison a été remarquablement féconde en guérisons extraordinaires. Depuis mai dernier, les heureux protégés de la Bonne Sainte Anne ont laissé au pied de son trône de miséricorde sept cannes, *trente béquilles*, différents autres instruments : corsets, moules en plâtre, ligatures en cuir, etc. ; autant de trophées des victoires de notre Thaumaturge remportées sur les infirmités corporelles. Quant aux innombrables guérisons spirituelles, nous nous plaisons à le dire : Notre-Seigneur en personne nous en donnera la brillante statistique au jour du jugement général.

— Plusieurs de nos compatriotes des Etats-Unis qui jugent la langue française au point de vue pratique, se méprennent : il convient de considérer la question de plus haut.

Mgr Stang, parlant à Fall River, s'exprimait ainsi : " Soyez fiers de parler le français, l'idiome de vos ancêtres, idiome qui a joué un si grand rôle dans les affaires de l'Europe, et que toute société policée se pique de savoir ".

Autre motif qu'invoque le *Courrier de Salem* : " Mettez-vous bien dans l'idée, que jamais l'homme de cœur ne

doit affecter d'ignorer sa langue et ses origines ; que vous avez droit de parler français partout, surtout aux Etats-Unis ; et que loin d'acquérir un prestige que vous ambitionnez, vous serez au contraire l'objet du mépris de l'Américain instruit, qui connaît l'histoire de son pays, sait ce que la France a fait pour sa patrie et possède la mémoire du cœur, si vous feignez sottement d'ignorer votre langue ”.

— Toute la presse fait, en dépit de la tourmente électorale, le plus sympathique accueil au *Semeur*, le bulletin mensuel de l'Association catholique de la Jeunesse Canadienne, que Mgr Bruchési vient de recommander dans une circulaire à son clergé.

Le *Semeur*, dont le prix d'abonnement n'est que de 50 cents, a ses bureaux au no 473, rue Saint-Denis. C'est une revue très joliment faite et qui bouillonne de jeunesse et de fécondité.

Elle mérite tous les encouragements.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, le 9 novembre, à la cathédrale

LES exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font, chaque deuxième mercredi du mois, à la cathédrale, dans la chapelle destinée aux mariages. Ils auront lieu cette semaine le 9 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

CORRESPONDANCE DES ETATS-UNIS

Troy, N. Y., 1^{er} novembre 1904.

ENCORE quelques jours et l'Exposition Mondiale de Saint-Louis, sur un ton peut-être un peu mélancolique, chantera l'hymne de tout ce qui est humain : *sic transit gloria mundi*. Pas n'est besoin de décrire cette foire gigantesque. Qu'il suffise de lui appliquer ici les vers par lesquels Coppée apostropha, il y a quelques années, le « clou » de la Fête Internationale de Paris :

C'est énorme, ce n'est pas grand.

C'est joli, mais ce n'est pas beau.

.....

Ceuvre monstrueuse et manquée,

Laid colosse, couleur de nuit,

Tour de fer, rêve de Yankee,

Ton obsession me poursuit.

L'Américain n'a pas le génie artistique. Ses goûts effrénés pour les « affaires » noient en lui le sentiment de l'idéal. D'ici très longtemps, son âme trop cosmopolite ne pourra pas produire une œuvre de beauté. Sur ce chapitre, le mot du comte de Maistre reste vrai : « ce peuple porte encore des maillots ».

Je croisais cependant manquer à mes devoirs de chroniqueur, si je ne parlais ici de la note catholique dans l'Exposition de Saint-Louis.

Et d'abord, l'on ne saurait s'empêcher de remarquer la part importante jouée par le catholicisme, tout à la fois dans la naissance et dans l'évolution de la grande ville de l'Ouest. La colonie porte le nom français d'un saint de notre Eglise. Nonobstant son diadème de roi et son nimbe de saint, sa statue gigantesque est la première qui frappe les regards au seuil même de l'Exposition. Une inscription sur le socle rappelle au passant qu'il fut, en même temps qu'un héros de Dieu, un grand prince et un grand guerrier.

Parmi le groupe de sculptures, l'on remarque aussi l'image du

Père Marquette, le vaillant Jésuite qui avec son ami Joliette explora le cours du Mississipi et offrit le premier au monde « ce grand chemin qui marche ». C'est à l'endroit où est maintenant Saint-Louis qu'il arrêta son frêle canot, après avoir vogué depuis Green Bay ; et c'est de là qu'il retourna mourir dans ses forêts. C'est de là aussi qu'il envoya à ses supérieurs de Paris ces cartes géographiques qui furent si utiles pour dirimer le conflit entre la France et l'Angleterre, et qui permirent à Laclède de fonder un poste de commerce à l'endroit même où le Missouri déverse ses eaux dans le Mississipi.

Le missionnaire-explorateur bien haut élève la croix pour indiquer le but de son voyage : la civilisation par la religion. Et ce spectacle n'est pas sans trancher avec d'autres vues émises de ci et de là pour satisfaire sans doute « les goûts de la multitude ».

Les *exhibits* des missions catholiques sont encore une autre preuve de l'absence de préjugés qui a dirigé l'Exposition. On y peut voir de très précieuses collections de cartes et de manuscrits, décrivant les travaux des missionnaires depuis le Père Jogues jusqu'à ceux de nos jours. L'on remarque en même temps un très grand nombre d'objets ouverts par les indigènes, offrant un véritable intérêt au point de vue ethnographique.

Le Vatican a aussi sa part dans la fête. Le Souverain-Pontife, comme on le sait, a autorisé l'exhibition des manuscrits d'auteurs anciens et aussi celle de différents groupes de mosaïques. Bien plus, l'on se rappelle qu'il daigna envoyer le cardinal Satolli comme son représentant spécial à la fête. Le jour où Son Eminence arriva à Saint-Louis, il y eut de grandes démonstrations catholiques. « Ce jour-là, nous avons fait acclamer le pape au monde », me disait dernièrement l'éminent recteur de Washington, Mgr O'Connell. Et quiconque place le triomphe d'une idée par-dessus la gloire des choses, conviendra que ces marques de respect et d'estime données au pape et à l'Eglise ne sont pas d'un maigre profit et ne doivent pas être dédaignées.

Une immense carte en relief de toutes les îles Philippines attire aussi les regards dans les terrains de l'Exposition. Cette carte a été dressée par le directeur de l'Observatoire des Jésuites de Manille, et exécutée par des étudiants philippiniens. La reproduction en miniature de la cathédrale témoigne bien, elle aussi, du goût artistique et du savoir de ces *sauvages*.

Et quiconque veut avoir un autre aperçu de la profonde civilisation de ces indigènes, peut aussi examiner les us et coutumes de la compagnie de soldats philippiniens sous les ordres du général Johnson. Ils ne se querellent pas, ils ne s'enivrent pas, ils ne se plaignent pas. Ils fréquentent assidûment leur *Iglesia catholica*. M'est avis que ces *sauvages-là* pourraient en remonter à bon nombre de leurs *bienveillants assimilateurs*, patrons de brigandage et bourreaux de la *water-cure*.

— Contrairement à ce qui a été annoncé dans les journaux, le Très Révérend Père Dominique Reuter, le nouveau général des Frères-Mineurs, n'est pas américain. Il est né, le 5 décembre 1856, à Coblenz, en Allemagne. Il fit ses études à Innsbruck, en Autriche, et y fut ordonné prêtre le 25 juillet 1881. Son élection comme 116^{me} successeur de saint François d'Assise a eu lieu le 12 octobre dernier.

— Une grande épreuve vient de fondre sur l'Université Catholique de Washington. Près de \$800,000 placées dans les mains de M. Thomas Waggaman sont menacées d'une perte complète. Rien n'est certain encore cependant, et le *New York Sun* perdait l'autre jour une belle occasion de se taire, lorsqu'il annonçait que ces placements ne valaient même plus le papier sur lequel ils sont écrits. Je tiens d'excellente source que la vente des propriétés de M. Waggaman peut encore payer presque totalement la dette à l'Université.

Une leçon découle néanmoins pour nous de ce danger dans lequel se trouve l'Université. Mieux vaut placer à un minime intérêt dans des banques sûres, que placer à un intérêt de 6% et au-delà dans les mains de spéculateurs, si honnêtes puissent-ils être.

— A Chicago, au parc Humboldt, les Polonais viennent d'élever une statue en bronze à la mémoire de Thaddeus Kosciusko, le vaillant soldat catholique (1746-1817). Eux seuls ont tenu à payer le prix de cette statue, mais les Américains auraient pu très convenablement les aider. C'est un fait peu connu, mais réel, que Kosciusko fut l'aide de camp de Washington, et qu'en cette qualité il eut l'initiative de l'établissement du Fort et de l'Académie Militaire de West Point, le Saint-Cyr des Etats-Unis. Mais allez donc parler de reconnaissance, quand plus de cent ans se sont écoulés sur les actes d'un étranger !

— Ma dernière correspondance publiée ici m'a attiré toute une série de lettres dont je remercie très sincèrement les auteurs. Quand on lutte contre une infamie, il fait bon savoir que l'on a avec soi ce qu'il a d'honnête et de noble. Que l'on me permette cependant de répondre ici à l'objection d'un de mes correspondants : « Les annonces de ce théâtre sont ce que j'appellerai le mal nécessaire », dit-il. A ceci je réplique : « Ce qui est mal ne peut pas être nécessaire ; ce qui est nécessaire ne peut pas être mal ».

HENRI BAYARD.

AUX PRIERES

Sœur Marie de Sainte-Nathalie, née Henriette Franche, professe-choriste, des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, décédée à Saint-Laurent.

Mme Pierre Moisan, née Sophie Lemire dit Marsolais, décédée à Montréal.

ORDO DES FIDELES

Dimanche, le 13 novembre

Messe du XXIV dim., *semid.* ; mém. de S. Didace ; préf. de la Trinité.
— Vêpres de S. Josaphat *double* ; mém. du dim. (VI après l'Epiph.) *Simile* et de S. Didace.